



A Flaujac-Poujols, le 7 avril 2026

**IMPORTANT**

**Objet : Modifications de priorités à droite par un STOP.**

Madame, Monsieur,

Le Département du Lot et la Commune de Flaujac-Poujols s'associent pour assurer la sécurité des usagers et prévenir des accidents de la circulation.

Ainsi, il convient de modifier le régime de priorité à droite par un STOP aux intersections de la RD22 (hors agglomération) avec des voies communales ou intercommunales.

Sont concernées :

- La route du Roc de Barroul
- L'accès de la Route du Roc de Barroul
- Le chemin de Rhodes
- La route des Pradelles
- La route de Pissepourcel
- Le chemin du Camp de l'Eglise

Voir plan au verso

Les travaux de voirie nécessaires (installation des panneaux, marquage au sol....) débuteront très prochainement.

Restant à votre disposition,

Recevez, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments dévoués.

Le Maire, Nelly GINESTET

